

MISSION PERMANENTE
AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES
ET DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
EN SUISSE



البعثة الدائمة
لدى مكتب الأمم المتحدة
والمنظمات الدولية بسويسرا

Déclaration de la Délégation algérienne

Vingt-quatrième session du groupe de travail sur l'Examen Périodique Universel

EPU de la Mozambique

19/01/2016

Monsieur le Président ;

Nous souhaitons une chaleureuse bienvenue à la délégation de la République du Mozambique conduite par Son Excellence M. Abdurremane LINO De ALMEIDA, Ministre de la justice et des Affaires constitutionnelles et religieuses, et la remercie pour la présentation du deuxième rapport de son pays au titre du mécanisme de l'Examen Périodique Universel.

L'Algérie se félicite de la mise en œuvre, par le Mozambique de plus de 90% des recommandations faites lors de son premier EPU, et du niveau de coopération avec les mécanismes régionaux et onusiens chargés des droits de l'homme. Le Mozambique a ratifié également la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille et le Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

L'Algérie souhaiterait faire les recommandations suivantes au Mozambique :

- Poursuivre les efforts afin d'améliorer l'accès aux soins de santé en particulier la lutte contre le paludisme, le VIH/sida et la tuberculose ;
- Renforcer la lutte contre les mariages précoces des filles.

Nous souhaitons plein succès au Mozambique dans ses efforts pour la mise en œuvre des différentes recommandations et exhortons notre Conseil ainsi que le HCDH à lui accorder l'assistance technique requise.

Je vous remercie, Monsieur le Président.